



Délibération n° 2022 02 21 n°01 : VIE
MUNICIPALE- Installation d'un nouveau
conseiller municipal.

Nombre de conseillers	Date de la convocation : 12/02/2022
En exercice : 33	
Présents : 22	Affichage de la convocation : 15/02/2022
Pouvoirs : 10	
Votants : 32	Affichage du compte rendu : 22/02/2022
Présents : Daniel JULLIEN, Daniel MALOSSE, Béatrice DUMORTIER, Gérard DUPLAT, Henri COQUARD, Geneviève HECTOR, Philippe LARGE, Olivier DEROZARD, Yolande CHAREYRE, Chantal ROCHE, Christian NEUVILLE, Edouard WILLEMEN, Gerbert RAMBAUD, Safi BOUKACEM, Rémi GILLET, Joao DA ROCHA, Véronique DUMAS, Roland BADOIL, Carine BERNY, Ghislaine FROMM, Yohann DUMAS, Sylvain BARCET.	
Absents ayant remis pouvoir :	
M Sylvère MATHIEU donne pouvoir à M BADOIL Roland Mme Isabelle VIDAL donne pouvoir à Mme Geneviève HECTOR Mme Aline DURAND donne pouvoir à M Safi BOUKACEM Mme Chantal BERTHILLON donne pouvoir à M Gérard DUPLAT Mme Danielle CHARVOLIN donne pouvoir à M Henri COQUARD Mme Sandrine ARNAUD donne pouvoir à M Christian NEUVILLE Mme Sylvie RAZY donne pouvoir à M Philippe LARGE Mme Anne LANSON PEYRE DE FABREGUE donne pouvoir à M Daniel MALOSSE M Stéphane GILLET donne pouvoir à M Rémi GILLET M Jean-Pierre NEMOZ donne pouvoir à M Daniel JULLIEN	
Absents ou excusés :	
Mme Fatima FERNI absente excusée.	

Mme Béatrice DUMORTIER est nommée secrétaire de séance (article L. 2121-15 du Code général des collectivités territoriales).

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment l'article L2121-4,
Vu le Code électoral, notamment l'article 270,

Considérant que Madame Frédérique DAMON a présenté sa démission de ses fonctions de conseiller municipal le 14 février 2022,

Considérant que conformément à l'article 270 du Code électoral, le candidat venant sur la liste immédiatement après le dernier élu est appelé à remplacer le conseiller municipal élu sur cette liste dont le siège devient vacant pour quelque cause que ce soit,

Considérant que Monsieur BARCET Sylvain est le suivant de la liste "Ensemble pour Vaugneray". Il a fait part de sa décision de siéger au sein du conseil municipal.

*Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, Après un vote à main levée,
Dont le résultat est le suivant :*

**32 suffrages exprimés : 32 voix Pour
UNANIMITÉ des suffrages exprimés**

PREND ACTE de l'installation de Monsieur BARCET Sylvain en qualité de conseiller municipal
PREND ACTE de la modification du tableau du conseil municipal, joint en annexe.

Rendue exécutoire compte tenu

de la transmission en Préfecture le

et de la publication en mairie le

26 FEV. 2022



Mairie de Vaugneray, place de la Mairie - 69670 VAUGNERAY

Tél : 04 78 45 80 45 Fax : 04 78 45 80 74 - mairie@vaugneray.com - www.vaugneray.com

Délibération n° 2022 02 21 n°01 du conseil municipal du 21 février 2022

Pour copie certifiée conforme

Au registre des délibérations

Le Maire

Daniel JULLIEN

